



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 20 mars 2024 Délibération n° 2024-17

Objet de la délibération : Participation au salon des séniors 2024

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Laurence PORTE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 34 (dont 32 votants)

Date de convocation : 7 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre le vingt mars à dix-huit heures, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Alain BECARD, Marc GALZENATI, Philippe LUCOTTE, Danièle MATHIOT, Maryse NADALIN, Laurence PORTE, Colette RÉMOND, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Arnault LEMAIRE, Gérard VERDREAU, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, Dominique BONDIVENA, Gilbert THOREY, Jean-Marc RIGAUD, Guy MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Denis NEAULT (Pays d'Arnay-Liernais) ; Hervé LOUIS, Françoise GUERRIER, Jean-Paul QUESTÉ, Joël SOILLY (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC, Patricia NORE RENOT, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Yves BILBOT (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE (Ouche et Montagne) ; Amandine MONARD (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Graziella GUERRE, Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY, Alain GUINIOT, Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Jean-Marie SIVRY Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Eric BAULOT, Samuel GALAUD (Terres d'Auxois).

PAYS AUXOIS MORVAN

www.auxois-morvan.fr



03 80 49 65 09



13 rue de l'hôtel de ville
21350 Vitteaux

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le



ID : 021-200048544-20240320-2024_17-DE

Dans le cadre du travail partenarial entre le Pays d'art et d'histoire du Pays Auxois Morvan et les offices de tourisme du territoire, certains offices de tourisme ont proposé de participer collectivement au salon des séniors de Côte-d'Or qui aura lieu les 11 et 12 avril 2024 au parc des expositions à Dijon. En 2023, ce salon, organisé en partenariat avec le Conseil Départemental de la Côte-d'Or a accueilli plus de 10 000 visiteurs, dont 94 % de Côte-d'Oriens. Deux offices de tourisme du territoire ont déjà participé à plusieurs éditions et leur retour est très positif. En effet, depuis la crise sanitaire, de nombreux séniors s'orientent de plus en plus vers un tourisme de proximité. Par exemple, l'office de tourisme des Terres d'Auxois a pu, lors de l'édition 2023, promouvoir et intéresser des séniors à découvrir le territoire et a ainsi formalisé des réservations de visites.

L'objectif est de créer un stand commun « Auxois Morvan », permettant aux offices de tourisme et au Pays d'art et d'histoire de promouvoir la destination « Auxois Morvan », pour les séniors. La location d'un stand nu de 9m² est de 872,40 € TTC. Le Pays pourra mettre à disposition des offices de tourisme 2 banques d'accueil et 4 chaises. Il est proposé que le Pays avance les frais de location de stand et se fasse rembourser par les offices de tourisme, suivant le fonctionnement suivant :

- 3 OT + Pays = 872,40 / 4 = 218,10 € / structure
- 4 OT + Pays = 872,40 / 5 = 174,48 € / structure
- 5 OT + Pays = 872,40 / 6 = 145,40 € / structure
- 6 OT + Pays = 872,40 / 7 = 124,63 € / structure
- 7 OT + Pays = 872,40 / 8 = 109,05 € / structure

A ce jour, les offices de tourisme des Terres d'Auxois, de la COPAS, du Montbardois et de Pouilly-en-Auxois Bligny-sur-Ouche ont confirmé leur intérêt pour être partie prenante de ce stand. Des discussions sont en cours avec les autres offices de tourisme pour finaliser les participations à ce stand.

Une convention financière formalisera ce partenariat.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 32

Contre :

Abstentions :

- 1) Décide de participer au salon des séniors de Côte-d'Or avec les offices de tourisme du territoire ;
- 2) Autorise Monsieur le Président à signer la convention de partenariat financier pour cette manifestation avec les offices de tourisme.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

*Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,
Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.*